cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Suivi et contrôle des associations subventionnées – Niveau intermédiaire

28/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public :

Prérequis : Aucun

Objectifs :
Comprendre la démarche d'analyse financière liée au contrôle ;
Déterminer une analyse de la structure financière de l'association et en définir les capacités de financement, les immobilisation et les ratios de la gestion financière ;
Connaître et savoir analyser les documents financiers propres à l'association ;
Connaître les règles de subventionnement et de conventionnement.

Programme :
Introduction :
Obligations légales en comptabilité;
Les principes comptables à appliquer.

1- L'objectif de contrôle et la démarche d'analyse financière
La fonction de contrôle des associations : contrôle de cohérence, analyse de réalisation, retraitements;
Les méthodes d'analyse des informations financières : exigence de " rentabilité " appliquée à l'association et conditions d'utilisation.

2- Les écritures comptables des subventions
Les différentes subventions;
La comptabilisation des différentes subventions.

3- Les critères d'analyse de la structure financière de l'association
La solvabilité;
L'équilibre de la structure financière;
L'analyse de trésorerie et l'équilibre bilantiel;
L'endettement de l'association;
Les ratios financiers, techniques…

4- L'application et analyse des documents de synthèse
L'analyse du compte de résultat : seuil de déficit, autofinancement…
L'analyse du bilan : FR et BFR, trésorerie, taux maximal de dettes…

Programme de formation

5- Les autres éléments d'analyse
Le contrôle du respect des principes de la République;
L'analyse des risques complémentaires : Les 10 risques les plus observés dans les associations;
Les critères de maîtrise de l'allocation de subvention;
La voie du conventionnement et ses bénéfices conjoints;
Les conséquences financières du dossier unique de subvention.

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactif/questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
Délai d'accès de 24h.
Inscription après avis du responsable de formation.
L'évaluation se fera tout au long de la formation.
Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.

Informations sur l'accessibilité :